

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 24 septembre 2025 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

1. Affaires politiques

- 1.1. Attribution du titre de « Bourgmestre honoraire de la Commune de Schuttrange » à Monsieur Jean-Pierre Kauffmann

2. Urbanisme et aménagement communal

- 2.1. Plan d'aménagement particulier nouveau quartier « In der Acht Nord » à Schuttrange
- 2.1.1. Approbation du compromis de cession à titre gratuit concernant des fonds sis à Schuttrange, lieu-dit « Ënnert der Haart »
- 2.1.2. Adoption du projet d'aménagement particulier « In der Acht Nord » à Schuttrange
- 2.2. Approbation d'un projet de modification ponctuelle de la partie écrite du plan d'aménagement particulier « Hinter Thommes » à Schuttrange
- 2.3. Approbation d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange concernant le classement d'une parcelle sise à Munsbach, au lieu-dit « Auf dem Langenfeld », en zone BEP
- 2.4. Approbation d'un projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier quartier existant au lieu-dit « Auf dem Langenfeld » à Munsbach

3. Projets de plans d'action contre le bruit

- 3.1. Avis sur les projets de plans d'action contre le bruit pour les grands axes routiers, les grands axes ferroviaires et l'aéroport de Luxembourg

4. Finances communales

- 4.1. Approbation du tableau des modifications budgétaires pour l'exercice 2025

5. Actes notariés, compromis et droit de préemption

- 5.1. Approbation d'un acte de vente concernant des fonds sis à Neuhaeusgen, lieu-dit « Auf dem Bartelsberg »
- 5.2. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit concernant des fonds sis à Neuhaeusgen, rue de Senningen
- 5.3. Approbation d'un acte de prescription trentenaire concernant un terrain sis à Uebersyren, lieu-dit « Auf dem Rohtert »



6. Infrastructures communales

- 6.1. Approbation des plans et devis pour l'aménagement d'un chemin piétonnier à Uebersyren, lieu-dit « Am Pratel »
- 6.2. Mise en place des stations FLEX et des prestations de Car-Sharing de CFL Mobility
 - 6.2.1. Approbation du contrat de mise à disposition de véhicules FLEX et de stations FLEX, accessibles à tout client CFL Mobility sur le territoire de la commune de Schuttrange
 - 6.2.2. Approbation du contrat de prestation de Carsharing FLEX

7. Commissions consultatives communales et comités

- 7.1. Remplacement de membres dans les commissions consultatives communales
- 7.2. Remplacement du délégué auprès du « Schëtter Jugendhaus »
- 7.3. Remplacement de membres du comité de pilotage dans le cadre du pacte communal du vivre-ensemble interculturel

8. Conventions

- 8.1. Approbation d'une convention de prestation de cours de natation

9. Règlements communaux

- 9.1. Approbation d'une modification du règlement de circulation de la commune de Schuttrange
- 9.2. Confirmation d'une modification urgente du règlement de circulation communal

10. Concessions au cimetière

- 10.1. Approbation d'un contrat de concession au cimetière communal

11. Questions écrites des conseillers

12. Questions du public

Schuttrange, le 18 septembre 2025
Le collège des bourgmestre et échevins



Claude MARSON
président



c.s. Alain DOHN
secrétaire communal